

# Comprendre la certification forestière en 3 minutes!

## La certification forestière, qu'est-ce que c'est?

Que signifie le petit logo apparaissant sur différents produits en bois, en carton ou en papier que nous achetons? C'est le résultat d'une démarche volontaire effectuée par des entreprises forestières désireuses d'obtenir une reconnaissance supplémentaire confirmant que les produits qu'elles mettent en marché proviennent de forêts gérées selon des standards reconnus mondialement en matière de durabilité.

Le concept de certification forestière a vu le jour dans les années 1990 dans le but alors de freiner l'exploitation abusive des forêts tropicales. Avec le temps, il s'est étendu à la plupart des pays forestiers du monde pour encadrer les pratiques forestières durables.

## Concrètement, qu'est-ce qui est certifié?

Concrètement, ce qui est certifié, c'est l'aménagement de la forêt sur un territoire précis, à chacune des étapes de celui-ci, notamment, lors des démarches de consultation des différents utilisateurs de la forêt, puis lors de la planification et de l'exécution des travaux d'aménagement de la forêt, y compris la récolte de bois et la construction des chemins.

Une fois que l'aménagement de la forêt est jugé conforme aux exigences en matière de durabilité et de protection des écosystèmes fauniques, les produits fabriqués avec ce bois peuvent porter le sceau de la certification. L'entreprise doit également démontrer en tout temps que le produit étiqueté provient réellement d'une forêt certifiée.

## Comment la fiabilité d'un sceau de certification est-elle assurée?

Sur les territoires qui font l'objet d'une certification, une vérification annuelle est effectuée par un auditeur accrédité indépendant, qui examine le respect des critères définis par la norme choisie par l'entreprise. S'il constate un manquement, l'auditeur envoie un avis de non-conformité à l'entreprise certifiée. Celle-ci dispose alors d'un délai ferme pour corriger la situation, sans quoi sa certification peut être suspendue ou résiliée.

## Pourquoi une entreprise voudrait-elle obtenir une certification?

La certification est d'abord une décision d'affaires propre à chaque entreprise qui y adhère pour différentes raisons :

- se démarquer de ses concurrents;
- améliorer ses façons de faire ou sa crédibilité;
- afficher son engagement en matière d'aménagement forestier durable;
- répondre à la demande de sa clientèle.

Chaque entreprise choisit le système de certification qui lui convient le mieux en fonction de ses besoins.

D'ailleurs, pour certains types de papier, la certification forestière est devenue pratiquement incontournable pour conserver sa part de marché.



## Pourquoi la majorité des forêts québécoises sont certifiées?

Au Québec, les lois et règlements ont pour fondement l'aménagement durable des forêts. Les entreprises doivent respecter ces règles, ce qui leur permet de répondre en grande partie aux exigences de la certification forestière.

De plus, le gouvernement pose d'autres gestes concrets qui aident les entreprises en ce sens, notamment en produisant des preuves documentaires ou encore en participant aux audits de vérification.

Ces conditions font en sorte qu'il est possible d'atteindre un haut taux de certification dans les forêts québécoises.



## Québec et Canada : chefs de file mondiaux en certification forestière

1<sup>er</sup>

Le Canada est le **premier pays à l'échelle mondiale** en matière de superficies certifiées, devant notamment la Russie, les États-Unis, la Suède, la Finlande, l'Australie, l'Allemagne et la France.

1<sup>re</sup>

Le Québec est la **première province au Canada** en matière de superficies certifiées.

90 %

Au Québec, **90 % des forêts publiques aménagées sont certifiées** selon un système reconnu internationalement, un des taux les plus élevés au monde.